

Identification

Identifiant	77SIS10957
Nom usuel	MUELLER EUROPE
Adresse	3 RUE MICHEL GENDRON
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	LONGUEVILLE - 77260
Caractéristiques du SIS	Les premières activités répertoriées au droit du site de MUELLER EUROPE datent de 1860 avec les établissements DEGOND, fabricants d'instruments de précisions destinés à l'horlogerie. De 1860 à 1918, l'activité d'étirage à froid se développe sur le site. De 1918 à 1945, l'entreprise développe plus intensément son activité d'étirage en acquérant notamment une fonderie et une presse hydraulique. En 1957 débute l'utilisation des matières plastiques avec, notamment, la fabrication de tubes PVC (Polychlorure de Vinyle). En 1986, les activités sont reprises par la société DESNOYERS, qui deviendra en 1997 une filiale de MUELLER INDUSTRIE INC.

Le site a bénéficié plusieurs actes d'autorisations et de déclarations d'exploitation entre 1972 et 1999.

La société MUELLER EUROPE a cessé définitivement ses activités le 4 mars 2003, lors de la mise en liquidation judiciaire de la société. Un mandataire judiciaire a été désigné et à ce titre a représenté le dernier exploitant.

Suite à la cessation du site, le Préfet a imposé, par arrêté préfectoral du 6 mai 2003, au liquidateur de la société MUELLER EUROPE, la réalisation d'un diagnostic initial et d'une étude simplifiée des risques (ESR).

Des nombreuses études environnementales ont été réalisées sur le site entre 1997 et 2006 par différents bureaux d'études. Ces études concernaient le diagnostic de sol, une ESR et le suivi des eaux souterraines. Au total 80 sondages de sol et plus d'une dizaine de piézomètres ont été effectués. Les diagnostics réalisés sur le site ont mis en exergue un impact au droit des sols et des eaux souterraines principalement lié aux COHV (Composés Organo-Halogénés Volatils), aux Hydrocarbures Totaux (HCT) et aux éléments traces métaux.

Plusieurs arrêtés préfectoraux ont été pris à l'encontre du liquidateur judiciaire de la société MUELLER EUROPE :

- en juillet et décembre 2004 un arrêté imposant au liquidateur des prescriptions pour la surveillance des eaux de nappe des alluvions et de la nappe de la craie (analyses semestrielles) ;
- en avril 2006 un arrêté imposant au liquidateur la mise en œuvre de différentes mesures visant à limiter l'accroissement de la pollution des eaux souterraines, à évaluer l'impact à l'extérieur du site pour les riverains et à définir les opérations de dépollution du site ;

- enfin en 2007 un arrêté de consignation a été pris à l'encontre de l'adjudicateur judiciaire correspondant aux travaux de détermination des concentrations en polluants.

Du fait de l'impécuniosité du liquidation, le Préfet de Seine-et-Marne a sollicité en août 2009 auprès du ministère chargé de l'écologie, l'autorisation de charger l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) de la réalisation de ces investigations. Suite à l'accord du Ministère en charge de l'environnement, les travaux de caractérisation et d'interprétation de l'état des milieux ont été prescrits par l'arrêté préfectoral du 17/02/2010 afin d'évaluer le risque sanitaire de la pollution des eaux souterraines pour les riverains du site.

Plusieurs campagnes de mesures et d'investigations ont été réalisées par l'ADEME en mars 2007, en février et septembre 2013. La dernière campagne de mesures date de février 2014.

La campagne de mesures de 2014 a mis en évidence :

- dans les gaz du sol, du Trichloroéthylène (TCE), du 1,1,1 Trichloroéthane et du chloroforme ont été mesurés avec des concentrations allant jusqu'à 5,3 µg/m³ pour le TCE, à 215 µg/m³ pour le 1,1,1 Trichloroéthane et à 99 µg/m³ pour le chloroforme. Des BTEX (Benzène Toluène Éthylbenzène et des xylènes) ont également été détectés avec des teneurs allant jusqu'à 233 µg/m³ pour le Toluène, 159 µg/m³ pour les Xylènes 41 µg/m³ pour l'Éthylbenzène et 9,1 µg/m³ pour le benzène. Des hydrocarbures et du naphthalène ont également été détectés à des concentrations supérieures aux données d'entrée du calcul de risques sanitaires de 2010. Au regard de ces résultats, les calculs de risque sanitaire ont été actualisés et ont montré que les teneurs mesurées dans les gaz de sols sont compatibles pour un usage d'habitations sans niveau de sous-sols associées à des espaces verts non recouverts ;
- dans les eaux souterraines, des COHV avec des concentrations allant à 1 900 µg/l pour le Tétrachloroéthylène (PCE), 760 µg/l pour le TCE, 1 500 µg/l pour les 1,2-dichloroéthylènes. Du chlorure de vinyle est toujours retrouvé dans la nappe alluviale et la nappe de la craie. Les teneurs les plus élevées sont mesurées dans la nappe de la craie au droit du site et en aval immédiat. Des concentrations comprises entre 0 et 49 µg/l sont relevées au droit de la nappe alluviale.

Etat technique Site nécessitant des investigations supplémentaires

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7707699	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7707699
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	77.0112	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=77.0112

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 718164.0 , 6823625.0 (Lambert 93)

Superficie totale 50383 m²

Perimètre total 1688 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LONGUEVILLE	AI	355	27/06/2019

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plans de localisation et de sondages et cadastral du site		Oui
Résultats d'analyses de 2014		Oui

